

met de la montagne on s'arrête pour faire halte dans sa vie, on l'œil se porte à la fois sur la pente fleurie qu'on vient de gravir et sur le versant désolé qu'on va descendre et on nous convie, avec la bise de l'hiver, ce premier écho de la tombe qui vient vous dire : une mère, un parent, un ami, vous est mort !

« Alors dites adieu aux franches joies de ce monde, car cet écho ne vous quittera plus ; cet écho vibrera peut-être d'abord une fois par an, puis deux, puis trois ; vous serez comme cet arbre auquel un premier orage d'été enlève une feuille et qui dit : que m'importe ! j'ai tant de feuilles ! Puis les orages se succèdent, puis vient la bise d'automne, puis vient la première gelée d'hiver.....

« Au reste, n'est-ce point un bienfait du ciel que cet abandon successif dans lequel nous laisse tout ce qui nous aimait et tout ce que nous aimions ? Ne vaut-il pas mieux, lorsqu'on penche soi-même vers la terre, que ce soit de la terre que viennent les voix les mieux connues et les plus chéries ? N'est-il pas consolant que, lorsqu'on marche inévitablement vers un autre monde, on soit sûr d'y trouver au moins tous ces souvenirs qui, au lieu de nous suivre, nous ont précédés ? »

P. C.

Compte-Rendu de la Seance Académique.

« Nos confrères ont voulu mêler leur faible voix aux témoignages de reconnaissance rendus par nos supérieurs à la mémoire de Mgr. de Laval. Comme la discussion est propre à exciter l'intérêt, surtout lorsqu'on y débat des questions d'où dépend la prospérité d'un pays, ils avaient cru devoir se placer sur ce terrain. Voici le sujet dont ils avaient fait choix.

« Un riche citoyen d'une ville située dans le Bas-Canada, avait fait en mourant un legs considérable pour y fonder un collège. Le conseil municipal avait chargé un comité de faire un rapport sur les meilleurs moyens de remplir les dernières intentions du donateur. Le rapport de ce comité était alors soumis à l'examen du Conseil ; il s'agissait de discuter les deux paragraphes suivants :

« Le cours d'études sera de neuf années dont six d'Humanités, une de Rhétorique et deux de Philosophie.

« La principale occupation des élèves durant la première année d'Humanités, sera l'étude des langues latine et française, et, durant les quatre suivantes, on y joindra l'étude de la langue grecque. Néanmoins les élèves recevront une leçon d'anglais chaque jour dans la première classe et trois leçons par semaine dans les autres. »

« Les membres présents étaient MM. Alexis Pelletier, Eugène Méthot, Napoléon Laliberté, Charles Antoine Delage, Jean Gagné, Athanase Lepage, Marcel, Chabot, Louis Leclerc, et Napoléon Cinq-Mars. Le maire était M. Louis Paquet.

« M. Leclerc parla d'abord. Ce qu'il ne pouvait qualifier, c'est cette manie d'enfermer la jeunesse durant tant d'années. Suivant lui, les suites de ce système sont très-funestes. La plupart du temps, l'élève se décourage en voyant s'allonger devant lui neuf ans de captivité et de privations ; il prend le parti de sortir dès les premières classes, et c'est là ce qui explique comment il y a souvent dans nos professions des hommes qui ne réunissent pas les connaissances suffisantes. Si on lui suppose le courage de terminer ses études, son sort n'est guère préférable. Il ne sera libre qu'à 22 ou 23 ans, de sorte qu'il ne pourra entrer dans une profession qu'à 27 ou 28. Ensuite, avant qu'il se soit fait une clientèle, il aura 40 ans. Plus tard, il pourra peut-être amasser quelque chose pour ses héritiers ; mais à moins que sa vie ne soit d'une durée exceptionnelle, quand lui sera-t-il donné de jouir ? Laissons donc une routine aussi peu raisonnée, et suivons les traces des Etats-Unis où, dans les plus grands collèges, comme ceux de Cambridge et de Yale, les études ne sont que de quatre à cinq ans.

« L'à propos de ce dernier exemple fut contesté par M. Doherty. Il fit remarquer que M. Leclerc, sans doute par distraction, avait oublié qu'on ne peut entrer dans les collèges de Cambridge et de Yale qu'après deux ou trois ans de latin, ce qui semble changer la question. Il avoua qu'il aimerait bien lui aussi des études courtes, mais que c'est chose impossible dans ce siècle de progrès. Aujourd'hui on exige que le jeune homme, au sortir du collège, soit en état de parler et d'écrire correctement l'anglais et le français, qu'il possède les mathématiques, ainsi que la tenue des livres en partie double, qu'il sache l'histoire générale et la géographie de tous les temps et de tous les lieux, que non seulement il ait suivi un cours de philosophie, mais qu'il connaisse toute l'histoire et toutes les aberrations de cette science, qu'il ait étudié la physique, la chimie, l'astronomie, la minéralogie, la géologie, la zoologie et la botanique, qu'il ait appris la musique et le dessin, et surtout qu'il se soit tenu au fait de la politique. Quel moyen après cela de faire des études courtes ?

« M. Chabot revient sur l'opinion de M. Leclerc et la trouve fort sensée. Il voudrait de plus que l'on retranchât des études ce qui en fait la longueur et l'ennui, c'est à dire, le grec et le latin. A son avis, l'étude de ces langues n'est utile à personne. A qui, en effet, le serait-elle ? au négociant ? au notaire ? au médecin ? mais combien y en a-t-il qui, depuis les études du collège, n'ont jamais ouvert un livre grec ni latin, pour la bonne raison qu'ils ne l'auraient point compris ? Il est donc déraisonnable d'assujettir la jeunesse durant de longues années à une étude aussi repoussante.

« M. Pelletier se permit de penser autrement que M. Chabot. « Bien des gens, dit-il, semblent avoir pris à tâche de poster contre le grec et le latin, mais ce sont souvent des hommes qui n'entendent rien en fait d'éducation et qui ignorent même le but des études classiques. Ce but est de développer l'intelligence et un des meilleurs moyens pour l'atteindre est l'enseignement des langues mortes. Pour qui ne réfléchit pas, c'est sans doute quelque chose de passablement insignifiant qu'une version grecque ou latine ; mais on ne saurait croire combien de comparaisons, de raisonnements, d'applications de toute sorte elle exige de la part de l'élève ; c'est peut-être l'exercice le plus propre à fortifier ses facultés naissantes. Plus tard, lorsqu'il arrivera dans les hautes classes, l'étude du grec et du latin le mettra en rapport avec les beaux génies de l'antiquité, et c'est là un avantage dont on ne saurait contester la valeur.

« Jusqu'ici les orateurs opposés au rapport du comité n'avaient songé qu'à démolir ; M. Laliberté pensa à reconstruire. Il proposa de substituer à l'étude du grec et du latin celle de la langue anglaise : en Canada, il n'y a pas de carrière honorable pour qui ne possède point cette langue ; celui qui ne sait point l'anglais ne peut acquérir aucune influence, ni être utile à son pays ; nous avons donc plus besoin de l'anglais que du grec et du latin, et même que du français. « A cette dernière parole, M. Lepage qui, du moins l'a-t-il dit, n'était pas venu dans l'intention de parler, a senti se réveiller en lui tous les sentiments de son patriotisme : « Vous reléguiez notre langue au second rang, s'est-il écrié ? eh bien ! c'est l'abandonner. En vain alléguiez vous, pour motiver cette lâche trahison, la nécessité d'apprendre l'anglais. Est-ce donc qu'un million d'hommes dans leur propre pays ne sont pas capables de faire respecter leur langue ? Ne vendrez-vous pas aussi votre religion, vos usages et vos lois ? Mais soyez traitres, si vous le voulez, il y a hors de nos villes une nombreuse population qui, elle, ne vendra pas sa langue et sa nationalité : elle saura bien trouver d'autres institutions où on lui apprendra cette noble fierté dont s'est toujours honoré le Canadien-Français.

« Malgré cette éloquente philippique, M. Gagné essaya de faire revivre la cause de l'anglais, mais il trouva un adversaire redoutable dans M. Méthot qui se récria contre l'abus journalier que l'on fait de cette langue. On parseme ses écrits d'anglicismes, et on en viendra bientôt à rendre la langue française méconnaissable. Les exemples dont il appuya son avancé furent si frappants qu'il fallut être d'accord avec lui : le mal est presque général, et il prend chaque jour de nouveaux développements.

« M. Gagné dont le but semblait être de tenir les élèves au niveau du grand monde, conseilla, outre l'étude de l'anglais, celle de la jurisprudence, du droit constitutionnel, de l'économie sociale et particulièrement la lecture des journaux. Plein d'un mépris sincère pour la langue grecque, il pensait qu'on la remplacerait avantageusement par une étude approfondie de l'histoire et des mathématiques.

« M. Pelletier trouva que c'étaient là des idées singulières : Il avait toujours entendu dire que l'étude approfondie de l'histoire exige un esprit mur, et qu'elle doit occuper toute la vie : il en est ainsi des mathématiques qui sont même détestées pour de jeunes intelligences. Quant à la jurisprudence et au droit constitutionnel, il était aussi bien disposé en faveur de M. Gagné qu'il avait été un certain pape à l'égard de quelques bons villageois qui s'en vinrent lui demander de faire deux moissons par année. Le Saint-Père y consentit volontiers, et leur assura que dorénavant les années seraient pour eux de vingt quatre mois.

« La proposition de M. Gagné touchant l'économie politique et la lecture des journaux, ne valait pas mieux que les précédentes. M.